

Une organisation tournée vers l'avenir et axée sur les résultats

La Direction générale des affaires
régionales du ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

Rapport annuel 2001-2002

Direction régionale de la **MAURICIE**

179 **PROD49**
Consultation sur le développement durable
de la production porcine au Québec
6211-12-007





Table

des

matières

1.	MESSAGE DU DIRECTEUR RÉGIONAL.....	2
1.	PRÉSENTATION DE LA RÉGION.....	3
1.1	Portrait de la Mauricie.....	3
1.2	PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA MAURICIE.....	5
1.2.1	Mission.....	5
1.2.2	Clients de la Direction régionale de la Mauricie.....	5
1.2.3	Les services offerts à la clientèle.....	8
1.2.4	Organisation régionale.....	10
2.	FAITS SAILLANTS.....	17
3.	RÉSULTATS DES ACTIVITÉS.....	18
3.1	Priorité 1 Soutien au développement durable des ressources.....	18
3.2	Priorité 2 Soutien à l'adaptation des entreprises.....	21
3.3	Priorité 3 Soutien au développement et à la croissance du secteur agricole et agroalimentaire.....	25
3.4	Priorité 4 La modernisation du cadre de gestion de la DGAR.....	29
3.5	Autres mesures budgétaires.....	31
4.	PERSPECTIVES 2002-2003.....	32
	ANNEXE 1 PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE GÉRÉS PAR LA DIRECTION RÉGIONALE DU MAPAQ EN MAURICIE.....	33
	ANNEXE 2 TABLEAU RÉSUMÉ DES AIDES FINANCIÈRES VERSÉES EN 2001-2002 AU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE DE LA MAURICIE.....	34
	GLOSSAIRE.....	35





Message

du

directeur régional



Je suis très heureux de vous présenter le rapport annuel 2001-2002 de la Direction régionale de la Mauricie.

En le parcourant vous aurez l'occasion de voir l'étendue et la diversité des interventions réalisées par le personnel de la Direction régionale, dans les domaines de l'agroenvironnement, de l'adaptation des entreprises et du développement régional. Ces interventions tantôt bien visibles, tantôt plus discrètes contribuent d'une manière bien significative au développement des entreprises agricoles et agroalimentaires de la Mauricie, à la protection de l'intérêt public et à la concertation régionale, déjà fructueuse, dans ces différents secteurs d'activités.

Je tiens à remercier tous les membres de notre équipe qui, au cours de l'année, ont su relever le défi de faire de l'agriculture et de l'agroalimentaire un levier majeur de développement en Mauricie.

Au nom de toute l'équipe je tiens aussi à remercier les nombreux partenaires régionaux, que nous côtoyons au quotidien, pour leur collaboration et leur intérêt soutenu.

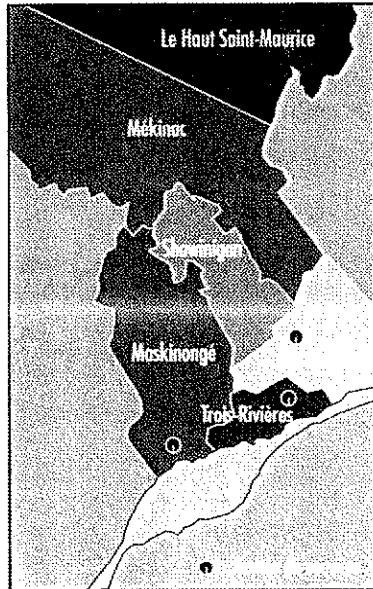
Bonne lecture!

GUY CARON
DIRECTEUR RÉGIONAL



1. Présentation de la Région

1.1 Portrait de la Mauricie



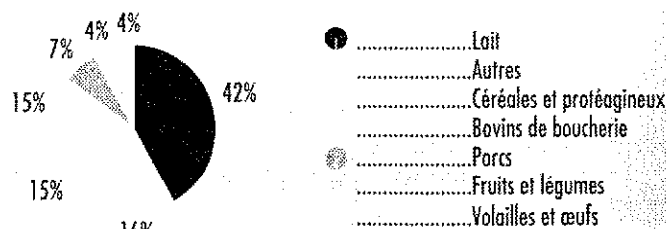
La région de la Mauricie, située au cœur de l'œcoumène agricole du Québec, jouit d'une situation géographique enviable. Le territoire agricole est concentré dans une étroite bande de terre à fort potentiel qui s'étend sur près de 85 km au nord du Saint-Laurent, de part et d'autre de l'agglomération de Trois-Rivières.

L'industrie bioalimentaire constitue une des assises de l'économie régionale. Générant plus de 12 700 emplois, soit 12 % de l'emploi total en Mauricie, elle contribue à 6,1 % du produit intérieur brut régional. Cette industrie occupe un champ d'activité très vaste et intégré qui s'étend de la production agricole jusqu'au commerce de détail et à la restauration.

De façon plus particulière, en mars 2002, les activités de production agricole mobilisaient 1 169 entreprises, en légère baisse par rapport à 2001. Ces entreprises ont généré des recettes brutes de 211 236 640 \$ réparties selon différents types de production. La production laitière domine largement avec 39,1 % des recettes suivi de la production avicole (14,6 %) et de la production porcine (14,4 %). Le secteur des céréales et protéagineux occupe également une place importante avec près de 13,6 % des recettes brutes.

Le territoire agricole cultivé occupe une superficie de 89 833 hectares. Il est principalement voué aux grandes cultures.

RÉPARTITION DES FERMES SELON LA PRINCIPALE SOURCE DE REVENUS

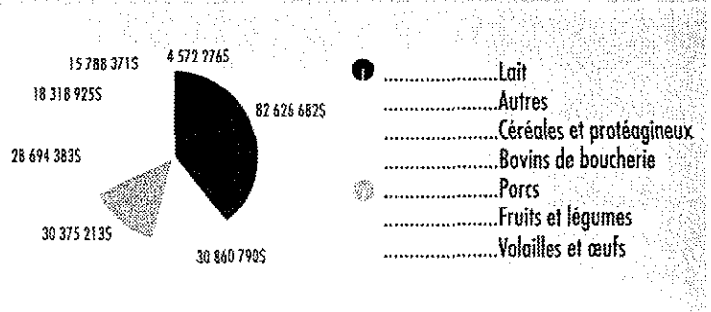


1. Présentation de la Région

1.1 Portrait de la Mauricie

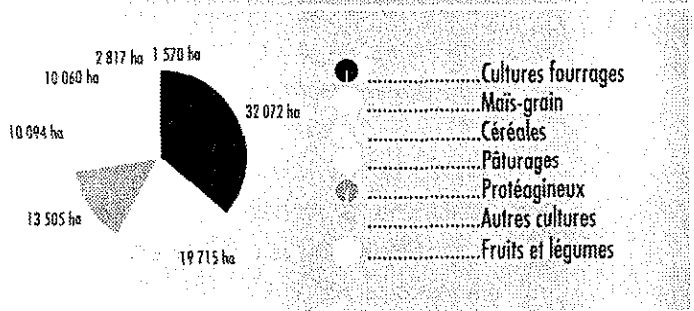
Considérant la spécialité de la région en production laitière, les cultures fourragères dominent avec près de 35,7 % des superficies cultivées. La culture du maïs-grain vient au second rang avec près de 22 % des superficies. Les céréales et les protéagineux suivent avec respectivement 15 % et 11,2 % des surfaces.

RECETTES BRUTES SELON LE TYPE DE PRODUCTION



Dans une perspective de moyen terme, le développement durable de l'agriculture régionale passe par la recherche d'un équilibre entre les productions végétales et animales et une plus grande compétitivité des entreprises.

PRINCIPALES CULTURES





Présentation

de la Direction régionale

de la Mauricie

1.2.1 MISSION

La Direction des affaires régionales de la Mauricie a comme mission d'influencer et soutenir, par du service-conseil adapté, la croissance de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie, dans une perspective de développement durable.

Nous voulons, par notre engagement, jouer un rôle de référence, de vigie et de concertation régionale en regard de trois grandes priorités, soit le soutien à la gestion durable des ressources, le soutien à la transformation alimentaire et le soutien à l'adaptation des entreprises agricoles. Cette dernière priorité est atteinte de façon particulière par le transfert technologique et le soutien au développement du secteur agricole.

Notre action peut prendre la forme du service-conseil direct à la clientèle « renseignements généraux, soutien professionnel et technique, soutien financier et encadrement réglementaire », du soutien financier au développement de services-conseils offerts par des partenaires ou encore en favorisant la conclusion d'ententes avec des partenaires du milieu.

Les préoccupations d'accessibilité, d'équité et d'intérêt public sont au cœur de notre intervention et se concrétisent dans notre déclaration de services aux citoyens.

Les employés de la Direction régionale de la Mauricie sont fiers de mettre au service des entreprises et des partenaires régionaux leur expertise et leur savoir-faire.

1.2.2 CLIENTS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA MAURICIE

En lien avec sa mission et le plan stratégique de la Direction générale des affaires régionales, le plan d'action de la Direction régionale du MAPAQ en Mauricie rejoint une vaste clientèle que l'on peut présenter sous six groupes distincts.

ENTREPRISES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

Ce sont les producteurs et productrices agricoles enregistrés selon le règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles, ainsi que les entrepreneurs en transformation alimentaire.

INTERVENANTS OU AUTRES ORGANISMES DU MILIEU

- Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie (FUPAM) et ses syndicats spécialisés et syndicats de base.



Présentation

de la Direction régionale

de la Mauricie

- Les 2 sociétés d'agriculture :
 - Société d'agriculture du comté de Laviolette
 - Société d'agriculture de Saint-Maurice-Maskinongé

- Les 6 centres locaux de développement (CLD) :
 - CLD de la MRC de Maskinongé
 - CLD du Haut-Saint-Maurice
 - CLD des Chenaux
 - CLD du Centre-de-la-Mauricie
 - CLD Mékinac
 - CLD Société de développement économique de Trois-Rivières

- Les 5 organismes de développement relevant du gouvernement fédéral :
 - SADC Vallée-de-la-Batiscan
 - CAE des 3 Rivières
 - SADC de la MRC de Maskinongé
 - SADC du Haut-Saint-Maurice inc.
 - SADC Centre-de-la-Mauricie inc.

- Les 6 municipalités régionales de comté :
 - Trois-Rivières (Ville)
 - Shawinigan (Ville)
 - MRC-Maskinongé
 - MRC Le Haut-Saint-Maurice
 - MRC Mékinac
 - MRC des Chenaux

- Association touristique régionale.

- Le Collège Laflèche, l'Université du Québec à Trois-Rivières, la Commission scolaire chemin du Roy et les Instituts de technologies agroalimentaires de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière.

- Les regroupements forestiers de Champlain et Lanaudière-Maskinongé. Le Syndicat des productions de bois de la Mauricie.

- Le conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM).



Présentation

de la Direction régionale

de la Mauricie

ASSOCIÉS

Organismes ou corporations privés offrant des services aux entreprises, créés grâce à l'appui récurrent du Ministère. Cet appui prend la forme d'une aide financière, de prêts de services ou de ressources, ou encore d'une participation directe à la gestion de ces corporations et organismes.

- Le Réseau de développement agroalimentaire de la Mauricie (RDAM).
- Les 2 clubs agroenvironnementaux :
 - Lavi-Eau-Champ inc
 - Envir-Eau-Sol inc
- Un club d'encadrement technique :
 - Dépistage écologique de la Mauricie inc.
- Le Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA).
- Le Syndicat de gestion agricole de la Mauricie (SGA).
- Le Collectif régional en formation agricoles (CRFA).
- Recherche et développement : le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD) et l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).
- Centres d'expertise technique et de services : CINTECH AA, IQDHO, PATLQ, CDPQ, CEPOQ, CIDES, CDMV, CRAAQ, ACER.

MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

La Financière agricole du Québec (FAQ), Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), ministère des Ressources naturelles (MRN), ministère de l'Environnement (MENV), ministère des Régions (MREG), ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), Emploi-Québec, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM), ministère de la Sécurité publique (MSP).



Présentation

de la Direction régionale

de la Mauricie

CLIENTS INTERNES AU MAPAQ

Direction générale des affaires régionales, Direction générale de l'alimentation, Direction générale de la formation, de l'agroenvironnement et des technologies, Direction générale des politiques agroalimentaires, cabinet ministériel, divers groupes de travail ministériels.

LE CITOYEN, LA CITOYENNE

1.2.3 LES SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE

Quatre grandes familles composent l'ensemble des services offerts à la clientèle de notre Ministère en Mauricie.

L'ACCUEIL ET LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'équipe répartie en trois points de services, incluant la Direction régionale, accueille et renseigne la clientèle sur :

- les différents services professionnels et techniques que nous offrons;
- son admissibilité aux divers programmes d'aide, ainsi que la démarche à suivre;
- des sujets d'information variés touchant l'agriculture en général;
- les références pertinentes et les ressources adéquates, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Ministère pouvant répondre à son besoin spécifique.

LE SOUTIEN PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE

Le soutien professionnel et technique demeure incontestablement le moyen privilégié par notre Direction régionale, pour supporter les entreprises agricoles et agroalimentaires de la Mauricie dans l'adaptation au marché et l'introduction de pratiques et nouvelles technologies respectueuses de l'environnement.

Ce secteur mobilise la majorité de nos effectifs dans des actions aussi concrètes que :

- production d'analyses, de diagnostics, de bilans ou d'avis comportant des recommandations;
- diffusion d'informations sectorielles et de pointe, d'outils, de guides de références techniques;
- conseils et accompagnement dans la réalisation de projets ou la résolution de problématiques qui s'inscrivent à notre plan stratégique régional;
- support à des réseaux;
- participation à des conseils d'administration d'organismes agricoles et agroalimentaires;



Présentation

de la Direction régionale

de la **Mauricie**

- organisation d'événements promotionnels;
- prospection de pistes de développement et d'entrepreneurs potentiels en production agricole et transformation agroalimentaire.

L'AIDE FINANCIÈRE

La Direction régionale gère trois grands programmes d'aide financière qui viennent appuyer ses interventions professionnelles et techniques. Ce sont :

- appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région 2000-2003;
- « Prime-Vert 2001 »;
- appui à la diversification et à la transformation en agriculture et en agroalimentaire dans les régions-ressources 2001-2005.

Le tableau à l'annexe 1 présente les objectifs poursuivis par ces programmes d'aide financière.

L'APPLICATION RÉGLEMENTAIRE

L'enregistrement des entreprises agricoles demeure la principale activité en regard du volet de l'application réglementaire. Le client enregistré au MAPAQ a accès aux programmes d'aide gérés en région. De plus, l'enregistrement de son exploitation lui permet l'accès à des programmes tels que le remboursement partiel des taxes municipales et scolaires et des frais de santé animale.

L'enregistrement donne également accès à des avantages accordés par d'autres organismes et ministères, tel le remboursement de la TPS et TVQ.



Présentation

de la Direction régionale

de la Mauricie

1.2.4 ORGANISATION RÉGIONALE

De façon à mieux répondre aux besoins de la clientèle et favoriser une plus grande efficacité, quatre groupes d'action assurent la livraison des services et l'atteinte de notre mission.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

En collaboration avec les différents partenaires régionaux (UPA, RDAM, CLD, MRC) et Ministères (MIC, MREG, MENV, MAMM, Emploi-Québec), ce groupe de travail intervient notamment dans le cadre des orientations gouvernementales en matière de protection des activités agricoles et de révision des schémas d'aménagement. Il s'occupe également du secteur de la transformation et de la promotion des produits bioalimentaires régionaux. Finalement, il s'implique dans différents projets, dossiers ou programmes qui ont une incidence directe sur le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire régional.



CAMILLE CARON, DIRECTION RÉGIONALE

- géographe, conseiller en aménagement du territoire
- schéma d'aménagement
- application du cadre réglementaire encadrant les activités agricoles sur le territoire
- participation aux tables sectorielles des CLD/MRC
- support à des projets de promotion
- géomatique
- agroforesterie



JOHANE GERMAIN, DIRECTION RÉGIONALE

- agente d'information et conseillère en communication et en promotion
- conception et développement d'outils promotionnels et d'événements
- coordination d'activités de relations de presse et de relations publiques
- condition féminine
- agrotourisme



JEAN-PIERRE GÉLINAS, DIRECTION RÉGIONALE

- agronome, conseiller en transformation et marketing
- support et analyse de projets de transformation bioalimentaire
- application des divers programmes d'aide à l'entrepreneuriat/développement
- dossier bio-emploi



Présentation

de la Direction régionale

de la **Mauricie**

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Les membres de ce groupe travaillent à l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, ainsi qu'à l'adaptation des entreprises aux nouvelles réalités techniques et économiques, avec le souci constant d'améliorer leur rentabilité.

L'adoption de techniques de conservation des sols et de méthodes culturales permettant de réduire l'emploi de pesticides et d'engrais minéraux, la vulgarisation en transfert technologique et le support aux nouvelles productions s'inscrivent comme principaux champs d'intervention au groupe.



PIERROT FERLAND, CENTRE DE SERVICES DE LOUISEVILLE

- agronome, conseiller en horticulture
- responsable administratif
- production en serre
- production maraîchère



CATHERINE DUGRÉ, CENTRE DE SERVICES DE LOUISEVILLE

- agronome, conseillère en agroenvironnement
- cadre réglementaire en agroenvironnement
- aspect production végétale et conservation des sols
- répondante auprès des clubs en agroenvironnement
- volet Pollution diffuse du programme d'aide financière « Prime-Vert »



YVAN HAMELIN, CENTRE DE SERVICES DE LOUISEVILLE

- technicien agricole
- conservation des sols
- aménagement hydrique
- support au réseau d'avertissements phytosanitaires
- volet Pollution diffuse du programme d'aide financière « Prime-Vert »



LOUIS MONTAMBAULT, CENTRE DE SERVICES DE SAINT-NARCISSE

- technicien agricole, conseiller en acériculture
- répondant en acériculture
- grandes cultures
- volet Pollution diffuse du programme d'aide financière « Prime-Vert »
- relève agricole



Présentation

de la Direction régionale

de la Mauricie



CLAIRE ROY, DIRECTION RÉGIONALE

- agronome, conseillère en grandes cultures
- transfert technologique
- répondante en production biologique
- répondante en apiculture



JEAN-GUY TESSIER, DIRECTION RÉGIONALE

- technicien agricole, conseiller en horticulture
- adaptation et transfert technologique
- répondant en production d'asperges
- avertissements phytosanitaires
- production maraîchère

PRODUCTIONS ANIMALES

Le groupe en « productions animales » priorise aussi ses interventions en soutien à l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Ses actions portent, entre autres, sur le stockage et la disposition des déjections animales. L'équipe intervient également dans la vulgarisation et la promotion des pratiques de régie de production, en accord avec les règlements et guides de production reconnus. Les domaines ciblés sont : les productions bovines, laitières et porcines. L'adaptation des entreprises de productions animales, par le transfert technologique vient compléter le champ d'action de ce groupe.



YVES GAGNON, DIRECTION RÉGIONALE

- technicien agricole
- évaluation génétique ovine
- tensions parasites



JOCELYN JACOB, CENTRE DE SERVICES DE SAINT-NARCISSE

- technicien agricole, conseiller en production bovine
- régie de la production bovine
- station d'évaluation génétique bovine
- PATBQ
- répondant auprès de la Coopérative des producteurs de bœuf de la Mauricie



MICHEL LECLERC, CENTRE DE SERVICES DE SAINT-NARCISSE

- agronome, conseiller en agroenvironnement
- responsable administratif
- volet structure d'entreposage du programme d'aide « Prime-Vert »
- gestion technico-économique
- enregistrement des exploitations agricoles



Présentation

de la Direction régionale

de la Mauricie



LUC SENAY, CENTRE DE SERVICES DE SAINT-NARCISSE

- agronome, conseiller en productions animales
- production porcine
- grands gibiers
- petits animaux



LOUIS CAMIRAND, DIRECTION RÉGIONALE

- ingénieur, conseiller en génie rural
- construction rurale
- aménagement de sites en production bovine
- consommation d'énergie en serriculture



GABRIEL FLEURY, CENTRE DE SERVICES DE LOUISEVILLE

- agronome, conseiller en production bovine
- aménagement de sites en production bovine
- volet structure d'entreposage du programme d'aide « Prime-Vert »
- gestion technico-économique

SUPPORT TECHNIQUE ET DE GESTION

Le groupe en « support technique et de gestion » apporte son concours à la Direction régionale par le support à la gestion financière, tant au niveau des programmes d'aide financière que des budgets de fonctionnement, à la gestion des ressources humaines, matérielles et informationnelles. De plus, ce groupe supporte l'ensemble du personnel et des clients externes, le cas échéant, en cartographie et en édition de documents promotionnels. Enfin, il est responsable de la gestion du processus d'enregistrement des exploitations agricoles ainsi que de l'application du cadre réglementaire en général.



DANIEL ASSELIN, DIRECTION RÉGIONALE

- technicien agricole
- cartographie et géomatique
- production de documents promotionnels
- support technique à l'audiovisuel
- support en conservation des sols



Présentation

de la Direction régionale

de la Mauricie



GINETTE BASTARACHE, DIRECTION RÉGIONALE

- agente de bureau
- support à la gestion financière « fonctionnement et programmes d'aide »
- support à la gestion des ressources humaines



GILLES BEAUDRY, DIRECTION RÉGIONALE

- ingénieur et agronome, adjoint au directeur
- support à la Direction
- gestion des programmes d'aide
- dossier services-conseils
- plan de résultats
- répondant en relève agricole et CRÉA



JEAN COUTURE, CENTRE DE SERVICES DE SAINT-NARCISSE

- technicien agricole, agent technologique
- gestion du parc informatique, des logiciels et support aux utilisateurs
- responsable de la sécurité informatique
- traitement de données statistiques

PERSONNEL DE SOUTIEN

L'équipe professionnelle et technique est appuyée par un personnel de soutien de qualité pour assurer l'accueil et les renseignements généraux, la préparation des dossiers relatifs à l'enregistrement des exploitations agricoles, les travaux de secrétariat, la tenue de registres divers, l'assiduité et le classement.



FRANCE LOTTINVILLE, AGENTE DE SECRÉTARIAT DIRECTION RÉGIONALE

CÉLINE FONTAINE, AGENTE DE SECRÉTARIAT DIRECTION RÉGIONALE



JACINTHE MASSICOTTE, AGENTE DE SECRÉTARIAT CENTRE DE SERVICES DE SAINT-NARCISSE

Présentation

de la Direction régionale

de la Mauricie



HUGUETTE POTVIN,
AGENTE DE SÉCRÉTARIAT
CENTRE DE SERVICES DE SAINT-NARCISSE



JOHANNE DE CARUFEL, AGENTE DE SÉCRÉTARIAT
CENTRE DE SERVICES DE LOUISEVILLE

INFORMATION SUR LA RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SELON LES SERVICES OFFERTS

L'ACCUEIL ET LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	484 JOURS.....	9,0%
LE SOUTIEN PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE.....	2 957 JOURS.....	54,9%
L'AIDE FINANCIÈRE.....	585 JOURS.....	10,8%
L'IMPLICATION RÉGLEMENTAIRE.....	236 JOURS.....	4,4%
LA GESTION INTERNE.....	1 126 JOURS.....	20,9%
TOTAL.....	5388 JOURS.....	100%

AFFECTATION DES ACTIVITÉS DU PERSONNEL

En 2001-2002, l'équipe de la Direction régionale de la Mauricie a œuvré en soutien professionnel et technique pour 55 % de son temps. L'accueil et les renseignements généraux ont nécessité 9 %. Plus de 15 % a été consacré

aux demandes d'aide financière et à l'application réglementaire.

Enfin, un peu plus de 20 % du temps regroupe la régie interne, la formation, les tâches administratives et les absences rémunérées.

Vingt-six personnes ont contribué à la prestation du service en 2001-2002, pour un peu moins que 25 équivalents temps complet.

PROPORTION DU NOMBRE D'HEURES ACCORDÉES PAR TYPE DE CLIENT

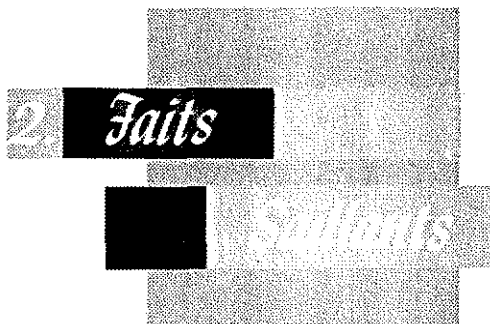
Les quatre familles de services offerts ont été dispensées à quatre groupes de clientèles distincts.

INFORMATION SUR LA PROPORTION DU NOMBRE D'HEURES CONSACRÉES PAR TYPE DE CLIENT

ENTREPRISES INDIVIDUELLES.....	27,9%
GROUPES D'ENTREPRISES.....	25,6%
ORGANISMES.....	19,0%
AUTRES.....	27,5%
* PRODUCTEURS POTENTIELS * ENTREPRISES DE TRANSFORMATION * CONSOMMATEURS	
TOTAL.....	100%

Tout près de 28 % du temps de l'équipe régionale a été consacré aux demandes individuelles d'entreprises tandis que 25,6 % du temps a été requis pour répondre aux besoins de groupes d'entreprises.

Pour leur part, les organismes du milieu, œuvrant en agriculture, ont retenu 19 % du temps de nos conseillères et conseillers. Pour terminer, un peu plus de 27 % du nombre d'heures consacrées a bénéficié aux producteurs potentiels, aux entreprises de transformation et consommateurs.



SIGNATURE D'UNE ENTENTE SPÉCIFIQUE DANS LE SECTEUR DE L'AGROALIMENTAIRE

L'année 2001-2002 a vu la signature d'une première entente spécifique à se réaliser dans le secteur agroalimentaire en Mauricie. Cette entente d'une durée de trois ans permettra au Réseau de développement agroalimentaire de la Mauricie (RDAM) de mettre en œuvre son plan stratégique et de travailler en regard de ces 5 axes de développement, soit :

- 1) améliorer la mise en marché de produits agroalimentaires de la Mauricie;
- 2) soutenir la transformation agroalimentaire en Mauricie;
- 3) favoriser le développement de l'agriculture durable;
- 4) collaborer avec le secteur agrotouristique dans une perspective de qualité;
- 5) améliorer la circulation de l'information stratégique.

D'une durée de trois ans, du 1er avril 2001 au 31 mars 2004, cette entente lie les différents partenaires du secteur agroalimentaire, soit : le Réseau de développement agroalimentaire de la Mauricie, le Conseil régional de développement de la Mauricie, les Centres locaux de développement de la région, le ministère des Régions, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie.

L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE AGRICOLE

En septembre 2001, les efforts de toute l'équipe de la Direction régionale de la Mauricie culminaient vers la présentation de 18 entreprises agricoles au prestigieux concours de l'Ordre national du mérite agricole.

Deux entreprises se sont particulièrement démarquées au niveau provincial. Il s'agit de :

- **LES TERRES MARAÎCHÈRES NORVIE INC.**, Saint-Étienne-des-Grès en obtenant le deuxième rang national, dans la catégorie bronze;
- **FERME GÉMINI INC., SAINT-BARNABÉ-NORD**, avec le troisième rang national dans la catégorie or.

L'équipe de la Mauricie, en partenariat avec les deux autres régions participantes, l'Estrie et le Centre-du-Québec, a contribué au renouveau du concours, par l'essai plus que réussi, d'une formule davantage régionalisée de présentation des prix. La participation de plus de 650 convives au gala national tenu à Drummondville, témoigne clairement du succès de l'événement. La Direction des communications et la Direction de l'analyse et de coordination au MAPAQ ont assuré la coordination de l'événement.



2

Faits

Sommaire

MISE EN PLACE DU PROGRAMME D'AIDE AUX RÉGIONS-RESSOURCES

Dans le cadre des mesures spécifiques à l'industrie bioalimentaire annoncées au discours du budget 2001-2002, l'administration du programme « Appui à la diversification et à la transformation en agriculture et en agroalimentaire dans les régions-ressources » nous est confiée, ainsi que les budgets provenant du ministère des Régions.

Rapidement, un comité régional d'évaluation de projets est mis en place et différents documents support à la demande d'aide, à l'analyse, comme au suivi des budgets sont développés pour faciliter, mais aussi, assurer un standard dans le traitement des demandes.


Au total, 23 projets ont été déposés et analysés par le comité responsable. Des offres d'aide globalisant plus de 775 000 \$ ont été signifiées à 16 promoteurs éligibles, pour un déboursé final en 2001-2002 de 390 000 \$.

NOUVEAU CADRE RÉGLEMENTAIRE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'entrée en vigueur de la Loi 184, en juin 2001, et le dépôt des orientations gouvernementales révisées en matière de protection du territoire et des activités agricoles ont nécessité une forte implication de la Direction régionale auprès des MRC, des comités consultatifs agricoles (CCA) et du monde agricole afin d'accélérer l'application des nouvelles dispositions législatives.

Soulignons que ce nouveau cadre a une incidence directe et immédiate sur le développement des entreprises et des activités agricoles. À cet effet, notre participation à la réalisation du règlement de contrôle intérimaire de la MRC Mékinac, un des premiers RCI à être adopté « mai 2002 » au Québec dans le nouveau contexte législatif, constitue une pièce maîtresse de nos interventions sur la scène régionale. Ce RCI a permis de réaliser des gains significatifs en matière de développement des entreprises agricoles dont 2 projets majeurs en cours de réalisation.

La confection d'un RCI pour la MRC des Chenaux a également été amorcée prioritairement, pour aider à solutionner une problématique de cohabitation harmonieuse entre le milieu agricole et le monde rural. Ces activités à caractère structurant devront se poursuivre en 2002-2003 notamment auprès des MRC des Chenaux et Maskinongé. Les enjeux sont importants car il s'agit de 2 MRC fortement agricoles.



3. Résultats

des activités

Le plan de résultats de la Direction régionale de la Mauricie s'inscrit dans le plan stratégique de la Direction générale des affaires régionales.

Il comporte quatre grandes priorités qui découlent directement de la mission.

Ces priorités sont :

- soutien au développement durable des ressources;
- soutien à l'adaptation des entreprises;
- soutien au développement et à la croissance du secteur agricole et agroalimentaire;
- modernisation du cadre de gestion de la DGAR.

3.1 PRIORITÉ 1

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RESSOURCES

Notre soutien s'est manifesté par le conseil et l'aide financière aux entreprises, dans le but de soutenir celles-ci dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Il a porté principalement sur l'entreposage étanche et suffisant des fumiers, la fertilisation, les pratiques de conservation des sols, la protection des cours d'eau et la lutte intégrée.

VOICI LES RÉSULTATS

- Quarante-quatre entreprises ont rendu leurs entreprises conformes au règlement sur la réduction de la pollution d'origine animale (RRPOA), par la construction de structures étanches d'entreposage des fumiers.

Ces infrastructures ont généré des investissements de l'ordre de 3 400 000 \$ et ont permis de conformer plus de 3 000 unités animales.

L'aide financière consentie fut de 2 056 000 \$. Ces entreprises ont bénéficié de conseils professionnels et techniques tout au long de l'élaboration de leur projet « analyse globale versus réglementation, scénarios de gestion de la production, choix du type de structure, informations relatives à la demande de C.A. ».

- Deux cent dix-huit entreprises possédant un cheptel situé entre 50 et 75 unités animales ont reçu une invitation à vérifier leur conformité et le cas échéant, entreprendre les démarches afin de réaliser leur site d'entreposage avant la fin de l'année financière 2002-2003.



3. Résultats des activités

- Deux cent vingt entreprises agricoles se sont vues rappeler par la poste, l'obligation réglementaire (RRPOA) de détenir un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF), selon les échéances inscrites au RRPOA.
- Six rampes d'épandage ont été subventionnées sur le territoire de la Mauricie pour 2001-2002.

L'aide de 30 000 \$ accordée en région à ce chapitre a permis d'améliorer la gestion de l'épandage et le contrôle des odeurs sur plus de 530 nouveaux hectares.

- Cinquante entreprises ont participé à 2 démonstrations rattachées au projet de stratégie phytosanitaire :
 - utilisation de jets dédoublés pour l'application de pesticides;
 - traitement en bande pour contrôler l'anthonome du fraisier.
- Trente-cinq dossiers ou rapports agronomiques ont été produits à des entreprises désireuses de se conformer au cadre réglementaire du ministère de l'Environnement (MENV).
- Mise en place d'un mécanisme administratif de coordination régionale sur l'environnement par la création d'un comité MAPAQ-MENV-UPA. Deux rencontres ont eu lieu durant l'année. Une meilleure compréhension s'est établie entre les organismes, leurs rôles et responsabilités.
Les résultats recherchés se résument par :
 - une meilleure circulation de l'information entre les organismes;
 - une approche davantage proactive face aux problématiques agroenvironnementales à résoudre.
- Augmentation de 21 % du nombre de membres au sein des 2 clubs agroenvironnementaux de la Mauricie, portant le total à 177 au 31 mars 2002.

Ces deux groupes ont profité d'une aide au fonctionnement de 72 400 \$ dans le cadre du programme « Prime-Vert ».

- Un soutien professionnel et technique de 695 heures a été accordé au réseau provincial d'avertissements phytosanitaires dans 5 secteurs : petits fruits, pomme de terre, maïs sucré, crucifères et culture en serre.



3. Résultats des activités

Ce réseau permet à tous les producteurs horticoles de la province, de réduire les quantités de pesticides appliqués, par une détection « juste à temps » de l'apparition des maladies ou des parasites et une recommandation efficiente des doses et conditions d'application.

- L'expertise de l'équipe régionale a permis l'aménagement d'une ferme bovine modèle en Mauricie. Cet aménagement s'inscrit dans un réseau provincial qui vise la promotion des bonnes pratiques agroenvironnementales pour la gestion des fumiers des bovins de boucherie.
- L'équipe professionnelle du MAPAQ en Mauricie a collaboré à un projet de réduction des herbicides, avec l'Union des producteurs agricoles. Quarante-deux entreprises ont pu s'initier ce concept. Grâce à une meilleure connaissance des mauvaises herbes, des herbicides utilisés et une calibration adéquate de pulvérisateur, le projet a démontré qu'il est possible de réduire les doses appliquées, tout en maintenant un bon contrôle des mauvaises herbes.
- Soixante participants dont 35 producteurs de bovins de boucherie ont participé à une journée porte ouverte sur une entreprise bovine de la région de Shawinigan. Par des exposés techniques et une présentation de la ferme, les participants ont su mieux s'approprier les critères d'aménagement et points de régie rattachés à la gestion d'une aire d'alimentation couverte.
- Nos interventions-conseils auprès des entreprises ont permis le maintien des surfaces sous lutte intégrée, par la formule du dépistage :
 - six cents hectares en pomme de terre « 75 % des surfaces »;
 - cinquante-deux hectares en fraise « 74 % des surfaces »;
 - quinze hectares en framboise « 58 % des superficies en production »;
 - quatre-vingt-dix hectares en maïs sucré « 35 % des surfaces ».
- Le maintien de l'utilisation de parasites et prédateurs s'effectue sur une surface estimée à plus de 75 % des 10 000 m² en serriculture maraîchère.
- Quinze producteurs de maïs sucré ont utilisé le trichogramme pour combattre la pyrale, sur 90 hectares, ce qui correspond à 35 % des surfaces totales de maïs sucré en Mauricie.



Résultats des activités

- Douze producteurs de pomme de terre de la Mauricie ont eu accès au rapport comportant les résultats d'un essai de fertilisation phosphatée, réalisé chez 3 producteurs de pomme de terre. L'essai était mené en collaboration avec le club d'encadrement technique « Les Pros de la Pomme de terre ».

APPROCHE PAR BASSIN VERSANT

Notre Direction régionale s'est impliquée dans 3 projets à caractère agroenvironnemental utilisant l'approche par bassin versant. Le premier projet, celui de la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA), concerne la rivière des Envies, un tributaire de la Batiscan : notre Direction s'est engagée avec l'UQTR et d'autres partenaires dans un projet d'acquisition des connaissances qui devra se poursuivre en 2002-2003. Nous collaborons également avec la Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA). Cette collaboration a pris la forme de deux projets démonstration sur les techniques de réhabilitation de cours d'eau en milieu agricole. Le bassin versant de la Rivière-du-Loup, dans sa partie agricole, a également fait l'objet d'une intervention concertée avec le ministère de l'Environnement auprès de la clientèle agricole; cette dernière activité a permis d'amorcer auprès d'une vingtaine d'entreprises agricoles des opérations de reboisement de zones riveraines ou ravinées. L'impact de ces interventions devraient être mesurables au cours de la prochaine année.

3.2 PRIORITÉ 2

SOUTIEN À L'ADAPTATION DES ENTREPRISES

Quatre priorités ont été identifiées par la Direction régionale, en adaptation des entreprises, ainsi notre expertise et les aides financières ont davantage porté sur le transfert technologique en horticulture, grandes cultures, production bovine et acériculture.

VOICI LES RÉSULTATS

HORTICULTURE

- Implantation de brocoli destiné à la transformation chez 2 producteurs maraîchers. Quinze producteurs ont participé à une démonstration à la ferme, sur la production du brocoli de transformation. Cette activité a été organisée avec la collaboration du RDAM et Aliments Carrière.
- Douze entreprises ont profité de l'expertise régionale par la réalisation et le suivi d'un calendrier de semis de maïs sucré, en fonction des cultivars et des unités thermiques maïs.



3. Résultats *des activités*

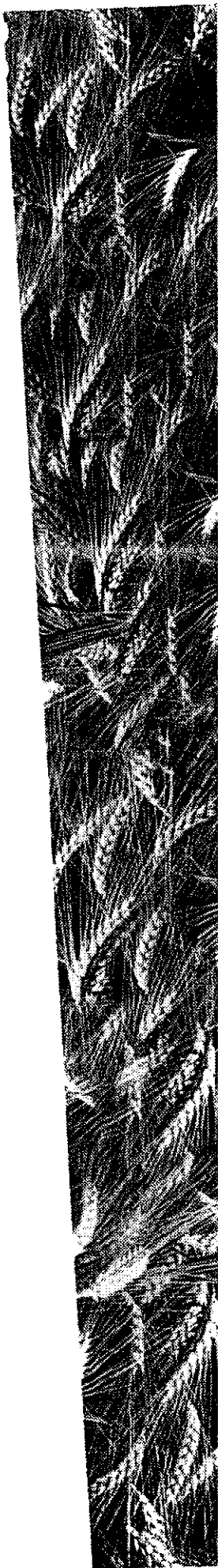
- Vingt-trois représentants de 20 entreprises horticoles ont participé à la demi-journée annuelle en horticulture, le 12 décembre à Saint-Louis-de-France.
- Évaluation des prélèvements en N-P-K de différents légumes dans 7 champs de la Mauricie. Ce projet est mené en collaboration avec l'IRDA.
- Accompagnement de six serriculteurs maraîchers dans le réseau d'expertise en serre.
- Participation à un réseau d'essais provincial ayant pour objectif d'évaluer le rendement et le comportement du nouveau cultivar d'asperge « Guelph Millenium ». Débuté depuis 1997, le projet annonce des possibilités d'amélioration de rendement variant de 20 à 40 %. Le support professionnel et technique a permis en 2001-2002 une augmentation des superficies en asperge de 13 % avec 11,7 hectares de nouvelles plantations, portant le total d'aspergeraies à 66,1 hectares en Mauricie.

GRANDES CULTURES

- Un colloque régional en grandes cultures a réuni 85 participants dont 42 agriculteurs, le 27 novembre 2002 à Pointe-du-Lac.
- Un suivi rigoureux de 3 ans, sur la pratique du semis direct et l'utilisation du Trans-Till, a pris fin à l'automne 2001. Par la comparaison de ces techniques avec celles dites conventionnelles dans les productions de maïs-grain, de céréales et de soya, l'adoption de pratiques s'inscrivant davantage dans une préoccupation de développement durable a été encouragée. Une visite au champ, 2 présentations en salle, une publication dans le quotidien Le Nouvelliste et un rapport final en sont les extrants.

PRODUCTION BOVINE

- Sept entreprises ont participé à un voyage de formation et d'information en août 2001, à Lasarre en Abitibi. La visite de 9 entreprises de renom, a favorisé le transfert de connaissances dans les domaines de la génétique et de la régie de production.
- Vingt-trois entreprises ont reçu l'encadrement et le suivi au programme du PATBQ en Mauricie.



5. Résultats

des activités



- Quarante-deux producteurs et productrices ont participé à la journée régionale bovine, tenue à Saint-Narcisse, le 1er février 2002.
- Deux nouvelles entreprises ont reçu le suivi nécessaire pour adopter la technique du sevrage hâtif et introduire la semi-finition dans leur régie de production.
- Un support technique a été fourni pour l'évaluation génétique de 180 bouvillons et 560 taurillons auprès du Centre de recherche en santé animale de Deschambault et des Stations d'épreuve d'Asbestos et Saint-Liboire. Trois entreprises bovines de la Mauricie se sont prévaluées du service technique d'évaluation génétique à la ferme.
- Dix-huit nouveaux membres ont rejoint les rangs de la Coopérative des producteurs de bœuf de la Mauricie, suite à l'extension de son territoire à la région de Lanaudière. Le membership, maintenant de 50 membres, permet une amélioration substantielle des avantages coopératifs par un pouvoir d'achat atteignant 4 000 000 \$.
- Une expertise régionale a été mise à contribution pour une deuxième année à un projet de recherche en génétique portant sur 120 bouvillons. Ce projet est parrainé par les Stations de recherche de Deschambault et Lennoxville. L'objectif est d'évaluer les effets de l'utilisation d'un taureau de génétique supérieure sur les niveaux d'amélioration de l'efficacité et de l'économie de production. Un rapport final sera publié à la fin de la 3e année, en 2002-2003.
- Quatre entreprises de la Mauricie participent à un projet organisé conjointement avec la région du Centre-du-Québec, visant l'intégration à forfait de la finition des bovins, pour les producteurs de vaches-veaux. Cette approche favorise une meilleure utilisation de la génétique supérieure et améliore la qualité des veaux pour le finisseur.

ACÉRICULTURE

- Participation à un projet visant l'établissement des coûts de production de trois produits dérivés du sirop d'érable : la tire, le beurre d'érable et le sucre granulé.

3 Résultats

des activités



- Quarante représentants d'entreprises de la Mauricie ont participé à la journée d'information acéricole, tenue le 12 février à Saint-Casimir. Cette activité était organisée conjointement avec l'équipe de la Direction régionale de Québec Capitale Nationale.

AUTRES INTERVENTIONS EN SOUTIEN À L'ADAPTATION DES ENTREPRISES SUPPORT TECHNIQUE

- Réalisation de diagnostics et résolution de problèmes sur 39 entreprises d'élevage et une exploitation serricole au prise avec des tensions parasites.

Vingt-sept de ces entreprises supportées techniquement proviennent des régions agricoles du Centre-du-Québec, Montréal, Laval, Lanaudière, Québec Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches.

- Cinq producteurs ovins ont bénéficié du service de suivi d'évaluation génétique, dans le cadre du programme « Génovis ».
- Plusieurs autres activités de vulgarisation ont été réalisées en plus des interventions conseils auprès de la clientèle:
 - une journée d'information porcine;
 - une soirée d'information sur les mycotoxines et l'alimentation animale;
 - une démonstration en production bovine, conjointement avec la région du Centre-du-Québec;
 - deux soirées d'information sur le transfert de ferme, conjointement avec le CRÉA;
 - plus de 13 articles techniques sur divers sujets : commercialisation, apiculture, horticulture, production bovine et agroenvironnement;
 - coordination de 4 cahiers spéciaux en agriculture, avec le quotidien Le Nouvelliste et deux mensuels régionaux;
 - plus de 220 heures en soutien technique à l'aménagement des sols « voies d'eau, avaloirs, stabilisation de talus ».



5 Résultats
des activités

SUPPORT FINANCIER

La Direction régionale de la Mauricie a également supporté financièrement plusieurs autres actions ou projets dans cette préoccupation de soutien à l'adaptation des entreprises, ainsi :

- le Centre régional d'établissement en agriculture (CRÉA) a bénéficié de 49 900 \$ pour accompagner 25 familles en situation de transfert;
- neuf groupes-conseils dont 2 ayant leur centre administratif en Mauricie et desservant 77 membres en Mauricie se sont partagés une enveloppe d'aide totalisant 65 700 \$, applicable aux frais de fonctionnement et à la rétribution d'un conseiller professionnel dans les secteurs, petits fruits, gestion, production de veaux de grain, production ovine, apicole et lait biologique;
- la Direction régionale de la Mauricie a supporté financièrement le transfert technologique auprès de 5 promoteurs, pour la réalisation de 8 projets d'innovation et de transferts technologiques autres que ceux déjà présentés précédemment :
 - échantillonnage d'engrais de ferme;
 - le point sur les engrais liquides et les engrais sur la semence « Pop-Up »;
 - réduction de toxines dans l'orge;
 - l'augmentation de l'efficacité versus la structure du sol;
 - l'effet démarreur en azote;
 - adaptation en maraîchage biologique;
 - nouveaux cultivars d'asperges;
 - journée bovins de boucherie.

3.3 PRIORITÉ 3

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À LA CROISSANCE DU SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

Par le conseil et le soutien financier auprès des acteurs régionaux afin de :

- les soutenir dans la définition de cibles communes de développement et de croissance du secteur;
- mettre en évidence les occasions de développement régional et d'y encourager l'investissement;
- faire la promotion du potentiel de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de son apport dans le développement économique régional;
- favoriser l'utilisation du potentiel agricole et acéricole de la zone verte dans la région.



Résultats des activités

PLAN STRATÉGIQUE RÉGIONAL

Fruit d'un travail de rapprochement et de concertation importante des différents acteurs régionaux de l'agroalimentaire en Mauricie, le plan stratégique régional a été le catalyseur de la signature d'une entente spécifique de trois ans (2001-2002, 2002-2003, 2003-2004) et d'un élargissement du conseil d'administration du Réseau de développement agroalimentaire de la Mauricie. Ainsi, depuis la signature de l'entente spécifique, l'ensemble du monde agroalimentaire régional est réuni autour d'un plan se déployant sur cinq axes : l'amélioration de la mise en marché des produits agroalimentaires, le soutien à la transformation agroalimentaire, le support au développement de l'agriculture durable, le développement du secteur agrotouristique et la mise en place d'un réseau de circulation de l'information stratégique.

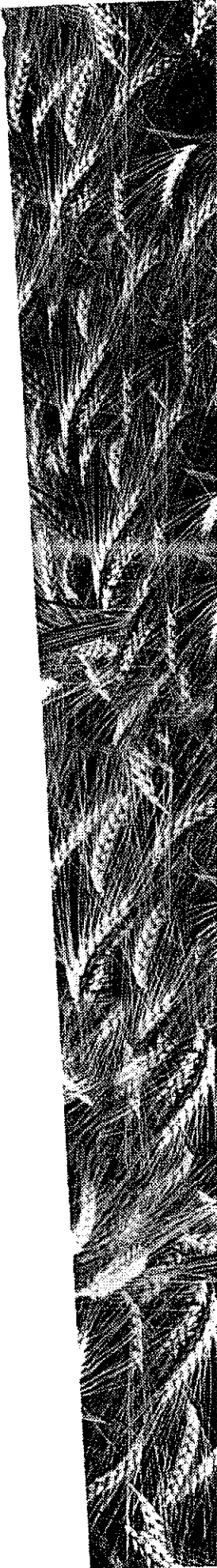
L'HARMONISATION DES SERVICES-CONSEILS

L'objectif de la Direction régionale, en accord avec le plan stratégique de la Direction générale des affaires régionales, est de mettre en place, avec les partenaires concernés, une offre harmonisée des services-conseils du Ministère et des autres organismes dispensateurs de services-conseils non liés.

Le comité régional MAPAQ-UPA sur les services-conseils, mis en place à cette fin, a tenu 6 rencontres régulières et 4 rencontres d'un comité élargi où étaient invités 12 organismes dispensateurs de services-conseils ou directement impliqués dans le domaine « ex. : UPA, Ordre des agronomes ».

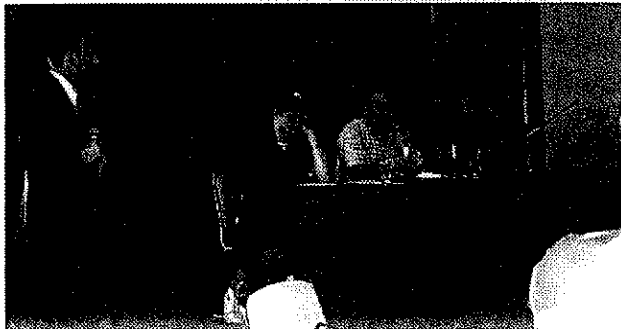
Le projet d'harmonisation des services-conseils préparé l'année précédente a donc débuté en septembre et différentes réalisations ont été menées à terme :

- un inventaire des services-conseils par un questionnaire en ligne auprès de 65 intervenants du milieu agricole œuvrant en Mauricie, fournissant des informations précieuses sur l'offre et la demande des services-conseils;
- un questionnaire semblable a été transmis à près de 1 200 entreprises avec un taux de réponses de plus de 15 %;
- vingt productrices et producteurs ont participé à la tenue de 4 groupes de discussion;
- près de 100 représentants d'entreprises agricoles et d'offrants de services-conseils ont participé au colloque régional, bouclant la phase 1 du projet et venant valider clairement les priorités d'action suivantes:
- harmoniser l'offre de services-conseils existants et favoriser le développement de nouveaux services-conseils répondant aux besoins;
- favoriser le réseautage des conseillers, de façon à faciliter la démarche du client et favoriser une approche plus globale ou multidisciplinaire;



5. Résultats

des activités



- faire davantage de promotion des services-conseils et de l'importance de leur utilisation;
- favoriser l'efficacité et le développement de l'expertise des conseillers œuvrant dans les groupes-conseils non liés par l'allègement des tâches administratives.

La phase 2 du projet est prévue débuter en 2002-2003. Le développement et la mise en place de la mécanique de fonctionnement ou d'un modèle organisationnel seront adaptés aux besoins identifiés en phase 1.

COLLABORATION AVEC LES CLD

Les conseils locaux de développement sont des acteurs importants en matière de développement notamment en milieu rural. La Direction régionale a maintenu une collaboration étroite avec ces organismes. Cette collaboration a pris différentes formes afin de s'adapter aux spécificités locales : soutien technique aux tables sectorielles agroalimentaires, support aux agents ruraux dans le cadre de dossiers d'entreprises, journée d'orientation, développement de la transformation en acériculture, etc. La prochaine année s'annonce des plus active avec la mise en application de la nouvelle Politique nationale sur la ruralité et le Pacte rural. Notre Direction compte maintenir ses activités en partenariat avec les CLD, afin d'optimiser les retombées pour le secteur agroalimentaire.

LOI 184 ET ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES

Dans le cadre de l'application de la Loi 184 et afin d'assurer le respect des orientations gouvernementales, la Direction régionale de la Mauricie a participé à 3 rencontres publiques d'information regroupant plus de 200 citoyens et représentants municipaux. Des séances d'information ont également été présentées à différents comités consultatifs agricoles (3) ainsi qu'à certains groupes de producteurs (2).

DÉVELOPPEMENT DE LA GÉOMATIQUE

La Direction régionale de la Mauricie dispose depuis quelques années déjà de l'outil « géomatique ». Elle utilise de façon intensive le potentiel de ces équipements en y consacrant plus de 0,5 année/personne. En 2001-2002 près de 50 requêtes cartographiques ou statistiques ont été produites pour répondre aux besoins des intervenants du milieu et à ceux de l'unité administrative. Ces requêtes concernaient, la protection des activités agricoles, des projets



3. Résultats des activités

agroenvironnementaux, des études d'impact, la sécurité publique, le développement des productions et la planification territoriale.

La Direction a également collaboré avec plusieurs partenaires à la mise sur pied d'un système intégré d'aide à la prise de décision (SIAD). Ce projet piloté par le CRE et la CGDBR, a pour objectif de créer une banque régionale de données numériques à référence spatiale pour accélérer le développement de l'usage de la géomatique en planification et développement. Cependant, il reste encore plusieurs étapes à franchir avant de disposer d'un tel outil en Mauricie. La Direction régionale compte poursuivre son implication dans ce dossier.

PROMOTION ET AGROTOURISME

DÉLICES D'AUTOMNE

- L'équipe régionale a collaboré avec le réseau de développement agroalimentaire (RDAM), à l'édition 2001 de l'événement « Les Délices d'automne ». Près de 15 000 visiteurs ont pu se divertir pendant trois jours d'activités, mais surtout découvrir les produits bioalimentaires régionaux, ainsi que le savoir-faire des chefs cuisiniers de la Corporation de la cuisine régionale. Une aide financière de 10 000 \$ de notre Ministère a facilité l'atteinte des objectifs visés par les organisateurs.



FESTIVAL WESTERN DE SAINT-TITE

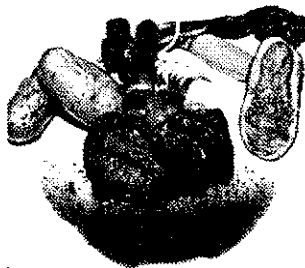
- Pour une seconde année, la Direction régionale s'est impliquée avec l'organisation du Festival Western de Saint-Tite pour réaliser l'activité « Chapiteau agroalimentaire » dans le cadre de la 34e édition du Festival. Ce chapiteau a reçu la visite de près de 90 000 visiteurs. La vitrine des produits régionaux et les démonstrations culinaires ont particulièrement attiré l'attention. Considérant l'impact de cette activité sur le secteur agroalimentaire, elle sera reconduite pour la prochaine année.

MAURICIE À L'INTERNATIONAL

- La Direction régionale de la Mauricie a participé activement avec l'Association touristique régionale et le CLD des Chenaux à recevoir 200 journalistes en provenance de partout dans le monde dont le Mexique, l'Europe, l'Allemagne, les États-Unis,



3. Résultats des activités



la Grande-Bretagne et bien sûr le Canada. De passage en Mauricie à la pêche aux petits poissons des Chenaux, ces journalistes étrangers ont pu apprécier en plus de l'originalité d'un véritable village construit sur la rivière Sainte-Anne, le savoir-faire des Mauriciens en matière d'accueil. La Direction régionale du MAPAQ a donc saisi l'occasion de faire voyager nos produits agroalimentaires de spécialité. En souvenir de leur passage en Mauricie, un baluchon de produits du terroir identifié « Bienvenue en Mauricie » avec un communiqué du MAPAQ intitulé « Une région aux milles passions » a été distribué.

AUTRES INTERVENTIONS EN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PROMOTION RÉGIONALE

- Treize autres organismes ont profité d'une aide financière de 16 500 \$ pour la réalisation de 19 projets visant la valorisation et la promotion de l'agriculture régionale :
- dix de ces projets ont porté sur l'acquisition de connaissances et de leadership en vue de l'établissement en agriculture et ont profité à quatre groupes relèves de la région;
- les autres projets ont couvert des secteurs variés de l'agriculture:
- campagne promotionnelle des producteurs maraîchers de la Mauricie;
- impression d'un livre sur l'histoire des agricultrices en Mauricie;
- capsules promotionnelles télévisées « Les jeudis d'été »;
- gala de l'entreprise, MRC de Maskinongé;
- soirée hommage à l'agriculture;
- découvertes gourmandes Des Chenaux;
- les grands Prix régionaux du Tourisme Québécois;
- projet de promotion de l'appellation régionale « Mauricie, Terroir de la Nouvelle-France ».

3.4 PRIORITÉ 4

LA MODERNISATION DU CADRE DE GESTION DE LA DGAR

LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Dans le cadre de la modernisation du cadre de gestion de la DGAR, la Direction régionale de la Mauricie a adopté la déclaration de services aux citoyens, une présentation de la déclaration au personnel, une journée d'appropriation et un plan d'action compte parmi les actions réalisées pour s'assurer que les clients soient toujours mieux servis au sein de la direction régionale tant au niveau de l'accessibilité, de la courtoisie, de l'empressement, de l'équité et de la qualité.



R Résultats *des* activités

LA POLITIQUE DE GESTION DES PLAINTES

Avec l'adoption de sa déclaration de services aux citoyens, la DGAR a adopté une politique de gestion des plaintes laquelle repose sur cinq principes directeurs :

- Le service à la clientèle est au cœur des préoccupations de la DGAR;
- Le personnel s'engage à accueillir ouvertement les commentaires et suggestions visant l'amélioration de la qualité du service à la clientèle;
- La direction s'engage à accorder aux plaintes toute l'attention qu'elles méritent, à les traiter avec diligence et à collaborer à la recherche de solutions équitables;
- Le traitement des plaintes s'effectue régionalement. Si un règlement s'avère insatisfaisant à ce niveau, le client peut soumettre sa plainte à une instance centrale à la DGAR;
- La gestion des plaintes est considérée comme un moyen de corriger les situations problématiques et d'améliorer les façons de faire.

Ainsi chaque personne de la Direction régionale est sensible à cette dimension du service à la clientèle, de plus un coordonnateur régional est identifié en Mauricie. La politique est en vigueur depuis le 1er janvier 2002.

L'ADOPTION D'UN NOUVEAU PROCESSUS D'AIDE FINANCIÈRE

Objet d'une étude d'évaluation, en vue de le simplifier et de l'uniformiser, le processus d'aide financière a été revu afin de permettre une meilleure fluidité et s'assurer de rencontrer les délais de réponses aux demandes d'aide financière. Ainsi, lorsque le dossier d'un client est complet la Direction régionale s'engage à produire une réponse écrite aux clients dans un délai maximal de 45 jours.



3. Résultats

des activités

3.5 AUTRES MESURES BUDGÉTAIRES

- Remboursement des taxes municipales et scolaires.

Sept cent quatre-vingt-dix-huit entreprises agricoles enregistrées et admissibles ont bénéficié d'un remboursement partiel des taxes, pour un montant de plus de 2 147 735 \$.

- Le programme d'aide à l'amélioration de la santé animale au Québec, a favorisé l'accessibilité des services de santé animale auprès des producteurs avec une aide versée en Mauricie de 630 525 \$.
- Dans le cadre des mesures de soutien aux expositions agricoles, l'Exposition interrégionale de Trois-Rivières a bénéficié d'une aide financière de 48 238 \$ pour la réalisation de sa programmation d'activités.
- Sous l'étiquette des grands événements de l'agroalimentaire, « Les journées nationales du goût et des saveurs » ont reçu un appui financier de l'ordre de 9 957 \$ dans le but de promouvoir la consommation des produits agroalimentaires régionaux.

Total du soutien financier pour la clientèle desservie par la Direction régionale du MAPAQ en Mauricie, incluant toutes les priorités : 5 770 226 \$.

DES SERVICES-CONSEILS MIEUX RÉSEAUTÉS

Suite aux travaux du comité MAPAQ-UPA sur les services-conseils en Mauricie, la région devrait voir naître le Conseil multiservices agricoles et agroalimentaires de la Mauricie (CMAAM), lequel aura pour objet de supporter les organismes subventionnés régionalement dans l'administration de leurs activités, de faire la promotion générique des services-conseils en Mauricie et d'organiser les nouveaux services-conseils, notamment par un réseautage efficient.

UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL SOUTENU EN AGRICULTURE ET EN AGROALIMENTAIRE

En 2002-2003, les mesures budgétaires de diversification et de transformation alimentaire rattachées à la stratégie de développement économique des régions-ressources continueront de supporter les entrepreneurs régionaux dans la mise sur pied de nouveaux projets ou l'expansion d'autant plus qu'il se réalise majoritairement sur le territoire rural.

UN SOUTIEN À LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES QUI SE DIVERSIFIE

Au cours de la prochaine année la mise en application du volet 10 du programme Prime-Vert, portant sur la pollution diffuse, permettra d'intervenir concrètement sur le terrain auprès des entreprises par du service-conseil adapté couplé à une aide financière, afin de favoriser l'adoption de pratiques de conservation des sols et de protection des cours d'eau.

UN SOUTIEN NÉCESSAIRE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Dans les suites de l'adoption de la Loi 184 et des orientations gouvernementales en découlant, nous aurons à intervenir auprès des MRC et des municipalités, afin de les supporter dans l'interprétation du cadre réglementaire et la mise en place de règlements conformes à l'esprit de la Loi 184.



PROGRAMMES	VOLETS OFFERTS	CLIENTÈLE VISÉE	OBJECTIFS PRINCIPAUX
Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région 2000-2003	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au développement des services-conseils de groupe • Appui au réseautage • Appui au transfert de ferme et à l'établissement • Appui à la concertation • Introduction de nouvelles technologies • Évaluation génétique de bovins et des ovins • Activités de valorisation de l'agriculture régionale • Appui à la concertation 	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement d'entreprises agricoles désireuses de se donner des services-conseils spécifiques • Regroupement d'entreprises agricoles • Centres d'expertise reconnus par le Ministère • Organismes • Centres régionaux d'établissement en agriculture (CREA) • Organismes • Entreprises agricoles ou agroalimentaires • Regroupement d'entreprises • Organismes • Entreprises agricoles et agroalimentaires • Organismes • Regroupement d'entreprises • Organismes • Organismes 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le développement des services-conseils et favoriser le regroupement d'entreprises qui offrent des services-conseils • Favoriser l'établissement de liens entre les regroupements existants ou avec d'autres dispensateurs de services-conseils • Favoriser le transfert de propriété d'entreprise agricole et l'établissement en agriculture dans les meilleures conditions • Favoriser la concertation et la synergie des différents acteurs régionaux qui contribuent au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire • Favoriser l'adoption de techniques de production ou d'instruments agricoles éprouvés mais non suffisamment implantés en région • Favoriser la sélection à haut potentiel génétique • Promouvoir l'agriculture régionale, ses caractéristiques et ses produits • Favoriser le fonctionnement des tables de concertation régionales en agroalimentaire
Prime-Vert 2001	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de structures d'entreposage de fumiers • Réduction du volume des fumiers à entreposer ou augmentation de la capacité d'entreposage • Procédés de traitement des fumiers • Équipement d'épandage des fumiers • Services-conseils en agroalimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises agricoles devant se conformer aux exigences réglementaires • Entreprises agricoles • Entreprises agricoles • Regroupement d'entreprises agricoles • Entreprises agricoles • Coopératives d'utilisation de machinerie agricole • Regroupement d'entreprises agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les entreprises ou exploitations agricoles, afin de solutionner les problèmes de pollution par une gestion et un entreposage adéquat des fumiers • Porter à 250 jours la capacité d'entreposage des entreprises détenant déjà un certificat d'autorisation de production, pour une durée inférieure à 250 jours • Diminuer les volumes de fumier à transporter et à valoriser • Améliorer la gestion des fumiers liquides et diminuer les odeurs par l'adoption d'équipements spécialisés d'épandage • Favoriser l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement et la vision globale de l'entreprise par l'accès à un service-conseil spécialisé, dispensé sous la formule de groupe
Appui à la diversification et à la transformation en agri-culture et en agroalimentaire dans les régions-ressources 2001-2005	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la diversification de l'agriculture • Appui à la transformation et à la valorisation des ressources agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises agricoles ou agroalimentaires • Regroupement d'entreprises agricoles ou agroalimentaires • Entreprises agricoles ou agroalimentaires • Regroupement d'entreprises agricoles ou agroalimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le développement de nouvelles productions ou la croissance de productions émergentes en région-ressource • Favoriser une plus grande transformation de la ressource agricole • Soutenir des projets de valorisation dans une optique de complémentarité et de compatibilité avec les activités existantes de l'entreprise

Programme 1
 Programmes d'aide financière aux
 producteurs agricoles
 Direction générale de l'agriculture et de l'agroalimentaire



PRIME-VERT 2001	MESURE	NOMBRE	COÛT TOTAL	AIDE DIRECTE
Construction de structures d'entreposage « 2118 » ¹	4042	8 entreprises	501 450 \$	150 436 \$
Construction de structures d'entreposage « 0118 et 2118 » ²	4042	44 entreprises	3 426 000 \$	2 055 592 \$
Acquisition d'équipements d'épandage de fumier	4048	6 projets	61 100 \$	30 550 \$
Services-conseils en agroenvironnement	4049	2 groupes	-----	72 420 \$
Réseau fermes bovines	4050	1 entreprise	-----	1 000 \$
SOUS-TOTAL				2 309 998 \$
APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE EN RÉGION « 2000-2001 »				
Volet 4 : Soutien aux services-conseils et à l'établissement				
Appui aux transferts de fermes et à l'établissement	4061	1 Groupe ³	81 823 \$	49 900 \$
Appui au développement des services-conseils de groupe	4062	2 Groupes	102 724 \$	43 200 \$ ⁴
SOUS-TOTAL				93 100 \$
Volet 5 : Appui au développement et à l'adaptation de l'agriculture et de l'agroalimentaire				
Dynamisme des communautés rurales	4053	1 projet	43 000 \$	21 500 \$
Introduction de nouvelles technologies	4051	11 projets	52 848 \$	22 196 \$
Activités de valorisation de l'agriculture régionale	4071	10 projets	114 605 \$	26 066 \$
Appui à la concertation	4086	1 projet	106 500 \$	50 000 \$
SOUS-TOTAL				119 762 \$
APPUI À LA DIVERSIFICATION ET À LA TRANSFORMATION EN AGRICULTURE ET EN AGROALIMENTAIRE DANS LES RÉGIONS-RESSOURCES				
Transformation	4096	6 projets	1 786 430 \$	325 700 \$
Diversification	4097	3 projets	176 682 \$	64 180 \$
SOUS-TOTAL				389 880 \$
AUTRES MESURES BUDGÉTAIRES DE LA DGAR				
Remboursement des taxes municipales et scolaires		-		2 147 735 \$
Amélioration de la santé animale		1		630 525 \$
Soutien aux expositions agricoles		1		48 238 \$
Grand événement du agroalimentaire « Les journées du goût et des saveurs »		-		9 957 \$
Déplacement des travailleurs agricoles		2		6 581 \$
Réseau d'avertissements phytosanitaires		6		2 000 \$
Interventions diverses				12 450 \$
SOUS-TOTAL				2 857 486 \$
Total des aides versées à la clientèle agricole et agroalimentaire de la Mauricie				5 770 226 \$

¹ 2^e versement pour une partie des fosses construites en 2000

² 1^{er} et 2^e versement pour les fosses construites en 2001

³ CRÉA-Mauricie

⁴ SGA et Clubs de dépistage écologique « exclut les membres de clubs extra-régionaux »

Annexe 2

Tableau résumé des aides financières versées en 2001-2002 au secteur agricole et agroalimentaire de la Mauricie



Glossaire

ACER	Centre de recherche, de développement et de transfert technologique en acériculture
CAPSA	Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne
CCA	Comité consultatif agricole
CDMV	Centre de distribution de médicaments vétérinaires
CDPQ	Centre de développement du porc du Québec
CEA	Centre d'aide aux entreprises
CEPOQ	Centre d'expertise en production ovine du Québec
CGDBR	Corporation de gestion de développement du bassin de la rivière Saint-Maurice
CIDES	Centre d'information et de développement expérimental en serriculture
CINTECH	Centre d'innovation technologique en agroalimentaire
CLD	Centre local de développement
CMAAM	Conseil multiservices agricole et agroalimentaire de la Mauricie
CRDM	Conseil régional de développement de la Mauricie
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CRAAQ	Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec
CRE	Conseil régional de l'environnement
CRÉA	Centre régional d'établissement en agriculture
CRFA	Collectif régional en formation agricole
CRSAD	Centre de recherche en sciences animales de Deschambault
DGAR	Direction générale des affaires régionales
FAQ	Financière agricole du Québec
FUPAM	Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie
GIRMA	Gestion intégrée des ressources en milieu agricole
IQDHO	Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale
IRDA	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
MAMM	Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MENV	Ministère de l'Environnement
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
MREG	Ministère des Régions
MRC	Municipalité régionale de comté
MRN	Ministère des Ressources naturelles
MRCI	Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
MSP	Ministère de la Sécurité publique
PAEF	Plan agroenvironnemental de fertilisation
PATBQ	Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec
PATLQ	Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec
RCI	Règlement de contrôle intérimaire
RDAM	Réseau de développement agroalimentaire de la Mauricie
RRPOA	Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SAMBBA	Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan
SGA	Syndicat de gestion de la Mauricie
SIAD	Système d'aide à la prise de décision
UPA	Union des producteurs agricoles
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières